

**MOTION CONCERNANT L'AMELIORATION
DES TRANSPORTS FERROVIAIRES
EN ESSONNE**

Le Conseil municipal,

VU la loi du 13 août 2005 relative aux libertés et responsabilités locales qui consacre la place du Syndicat des Transports d'Ile de France comme puissance coordinatrice et organisatrice des transports publics de voyageurs assurés par la RATP et la SNCF,

CONSIDERANT que de nombreux usagers Essonniers sont touchés quotidiennement, depuis plusieurs années, par les dysfonctionnements liés aux lignes B, C et D du RER. Les derniers chiffres d'irrégularité présentés par la SNCF témoignent d'une nette dégradation de la fiabilité sur toutes les lignes qui desservent l'Essonne entre 2007 et 2008 passant de 8,3 à 12,3 % d'irrégularités sur la ligne B, de 7,2 à 12 % sur la ligne C, et de 17,8 à 18,1 % sur la ligne D),

CONDIDERANT que depuis plusieurs années ni le STIF, ni RFF, ni la SNCF n'ont véritablement pris en compte les dysfonctionnements lourds des lignes RER et n'ont pas financé les schémas directeurs des lignes C et D du RER malgré les investissements décidés pour la ligne D, avec le plan d'action D de la SNCF annoncé le 27 mai 2008 et évalué à 100 M€, pour la ligne C, 18 M€ ont été inscrits au contrat de projet Etat-Région (CPER), pour le Tram-train entre Massy et Evry dont la concertation aura lieu entre le 25 mai et 3 juillet 2009.

CONSIDERANT la dégradation plus récente mais sensible du fonctionnement du RER B,

CONSIDERANT que le nouveau schéma directeur de la ligne C du RER doit être adopté par le STIF avant la fin du premier semestre 2009,

CONSIDERANT que le STIF et la SNCF ont décidé le 19 janvier 2009 de créer un comité de la ligne C du RER et d'en confier la présidence au représentant du Conseil Général de l'Essonne au Conseil d'Administration du STIF,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **A l'unanimité,**

AFFIRME sa complète mobilisation pour participer à une concertation sur l'organisation des transports en Essonne afin que les problèmes rencontrés soient traités de façon prioritaire par l'ensemble des acteurs du Département, de la Région, de l'Etat et de tous les responsables des transports en Ile de France ;

AFFIRME que pour les Essonniers, usagers de la grande couronne, les investissements doivent être prioritairement dirigés vers l'existant ; réhabilitation des infrastructures et accélération du renouvellement des matériels roulants, plutôt que vers des infrastructures nouvelles en petite couronne ;

DEMANDE à l'Etat, dans le cadre du plan de relance comme cela a été fait pour le RER A, que soient complétés les financements du plan de mobilisation de la région Ile de France concernant :

- le schéma directeur de la ligne C
- des financements supplémentaires pour la ligne D du RER
- des financements complémentaires pour le tram-train Massy-Evry

DEMANDE qu'un comité de ligne soit mis en place pour la ligne B du RER,

REFUSE toute modification des schémas directeurs des lignes B, C et D du RER qui aboutiraient à une dégradation des conditions de trajets pour les usagers et un allongement des délais pour rejoindre Paris.